

MAGOUILLES ET COMPAGNIE POUR NOUS VOLER 2 ANS DE VIE



Après les succès des journées de mobilisation qui ont débuté le 19 janvier, les manifestations des 7 et 8 mars ont non seulement confirmé le niveau des appels précédents mais les ont amplifiés. Des millions de travailleurs, de retraités, de jeunes, de privés d'emplois continuent de mener la lutte pendant que la population rejette de plus en plus massivement cette contre-réforme des retraites.

Pourtant le gouvernement s'entête et a choisi de piétiner la démocratie pour poursuivre sa politique au service d'une caste de riches. Il prétend chercher une économie de 12 milliards alors que dans le même temps, c'est 80 milliards de cadeaux fiscaux et autres exonérations qui sont gracieusement offerts aux nantis et à ceux qui se gavent déjà de milliards de dividendes.

Représentants légitimes du monde du travail, l'ensemble des syndicats, dans une unanimité exceptionnelle, sont résolument opposés à cette contre-réforme. C'est pourtant un véritable bras d'honneur que le président de la république leur a adressé en refusant avec mépris leur demande de rendez-vous. L'intersyndicale nationale représentant des millions de travailleurs n'aura donc jamais été reçue sur cette réforme qui aura un effet dévastateur sur le monde du travail.

Dans le même esprit de mépris et de brutalité, le gouvernement a décidé d'utiliser la procédure du «vote bloqué» au Sénat, outil jamais utilisé sous la Ve république. En effet l'article 44.3 est au Sénat ce que le 49.3 est à l'Assemblée. Il y a donc eu un vote groupé, et n'ont été votés que les amendements acceptés par le gouvernement.

Tout cela s'est fait en total accord avec la majorité sénatoriale des Républicains qui refusait de débattre des amendements des forces progressistes. Les sénateurs de droite et les macronistes se félicitent donc d'avoir voté le report de l'âge de départ en retraite de 62 à 64 ans avec 43 annuités et de faire disparaître les régimes pionniers.

Le gouvernement et tous les parlementaires alliés du patronat veulent maintenant aller au bout quitte à revenir devant l'Assemblée Nationale en actionnant un onzième « 49-3 » !

Scandale démocratique pur !

Notre mobilisation historique contre ce projet mortifère doit continuer pour peser sur les derniers jours de débat et affirmer que nous refusons de nous faire voler 2 ans de vie ! Votée ou imposée par le 49-3 nous pouvons empêcher la mise en application de la loi, grâce aux grèves massives et aux blocages.

Le texte doit être retiré, purement et simplement.

- **Retour à un départ à 60 ans**
- **Pension minimum au niveau du SMIC à 2 000€**
- **Prise en compte des années d'études, de la pénibilité des métiers.**
- **Fin des exonérations de cotisations patronales**
- **Hausse du taux de cotisations patronales**
- **Égalité professionnelle femmes-hommes**

A NOUS DE LES BLOQUER !
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE
LE 15 MARS 2023 ET LES JOURS SUIVANTS !